AN GUIN, AN ED

NOUVELLE EXPLICATION

SUR L'ORIGINE D'UNE ANCIENNE COUTUME BRETONNE

II *

L'interprétation la plus ancienne, la plus générale et la plus en crédit jusqu'à présent, est celle qui se trouve dans les vieilles histoires de France, dans l'*Encyclopédie méthodique*, imprimée en 1786, et qui a été reproduite par Cambry dans son *Voyage dans le Finistère*. D'après cette interprétation, le cri proféré à l'occasion de la fête serait : *Au gui l'an neuf;* mais comme je l'ai dit plus haut, Pitre Chevalier [1] lui a décoché un trait acéré, et M. Emile Souvestre lui a porté le dernier coup [2], par cet argument aussi bref que péremptoire : « Il y a dans cette explication une incroyable absurdité, car au moins faudra-t-il admettre que les Celtes ne *parlaient pas français*. Comment alors auraient-ils pu transmettre aux habitants qui leur succédèrent dans l'Armorique *un cri français?* »

Ces deux savants ont adopté l'opinion de Dom Le Pelletier [3], suivant laquelle *Au gui l'an neuf* serait une corruption de *Eguin-an-né*, qui serait lui-même du breton mal prononcé, attendu que *Egui-an-né* est une corruption de *Eghin an eit*, c'est-à-dire *le blé germe*, allusion à ces paroles prophétiques,

* Voir la livraison de février, pp. 101-106.

[1] *Bretagne ancienne*, p. 38. Il a écrit *Inkinanné*.

[2] *Les derniers Bretons*, introduction, page XIV.

[3] Savant biographe breton.

chantées dans les jours de l'Avent, et qui sont accomplies à la nativité de Jésus-Christ : *Aperiatur terra et germinet salvatorem.*

Dom Le Pelletier ajoute que c'est d'autant plus probable, que l'on appelle la fête du dernier samedi de l'année l'*Eghinat,* et que le même nom est donné aux étrennes que l'on demande à cette occasion. Cependant Souvestre trouve cette dernière assertion peu fondée, et M. le commandant Le Guen, cité plus haut, la réfute en disant que « le mot *Eghinat* est inconnu dans le dialecte de Léon et que Le Gonidec a mis *Eginad,* étrenne, dans son dictionnaire, mais en déclarant ne le connaître que par celui de Le Pelletier. Quand les pauvres et les jeunes gens demandent des étrennes en parcourant les campagnes, ils se servent du terme de *Kalanna* ou de *Derou-mad;* d'où il faut conclure que le savant bénédictin a commis une erreur, puisque, d'après son explication, il résulterait que le cri de la quête exprime une demande d'étrennes, tandis que la manière dont les choses se passent indique plutôt une demande d'aumônes. En effet, le jour de cette cérémonie, les enfants ne se bornaient pas à suivre le cortége; munis de leurs tirelires, ils se répandaient individuellement par la ville, et pénétraient dans les maisons au cri de *Languinanné!* Le Pelletier avoue même que la véritable prononciation, à Morlaix, était *Eguinannée,* et, suivant Ménage, *Guignannée;* ainsi il l'avait un peu altérée pour la réduire à son sens [1]. »

Que conclure de ces diverses explications? C'est, à mon avis, que leurs auteurs ont altéré le sens, la prononciation et l'orthographe du cri primitif, qu'ils ont *tordu le nez au breton,* suivant la plaisante expression de notre bon Albert le Grand (de Morlaix) [2], ou, pour mieux dire, lui ont *allongé le nez,* en mettant un *e* muet à la fin d'*Eguinanné.* Cette lettre, en effet, n'est jamais muette dans la langue bretonne.

[1] J'ai dit plus haut qu'en Normandie les enfants criaient : *Aguignettes!*

[2] Albert le Grand, célèbre biographe breton, le poète de la colonisation bretonne, le bénédictin de la légende. Il a ouvert le premier, au xvi[e] siècle, la voie où est entré si résolûment M. de Montalembert dans son histoire poétique des *Moines d'Occident.*

III

J'arrive à l'interprétation nouvellement émise par M. le commandant Le Guen, membre de la Société académique de Brest [1].

« Un fait remarquable, dit-il, c'est que les cris de Morlaix, de Lesneven, de Landerneau, et la citation de Ménage, séparés par tant d'années et tant de révolutions, sont les mêmes, sauf l'omission ou la diversité de la première syllabe; et cette différence elle-même s'évanouit, si l'on admet que la première syllabe est un article. Or, Le Pelletier nous apprend que, de son temps, l'article *ar* était peu connu dans le pays de Léon; l'on se servait à sa place de l'article *an*, et l'on disait *an marc'h*, le cheval, *an ghear*, la maison. Grégoire de Rostrenen confirme cette observation. Dans un autre dialecte, le même article est exprimé par *enn*, et simplement par *e* dans celui de Cornouaille, en Angleterre. *Eguinanné* et *Anguinanné* seraient donc la même chose en deux dialectes différents. Dans les villes où le français s'était substitué peu à peu à l'idiome breton, on aura mis devant l'un et l'autre l'article français, et dit *la fête de l'Eguinanné* ou de l'*Anguinanné*, suivant le dialecte. Enfin le sens véritable étant oublié, parce que les mots étaient tombés en désuétude, l'on a fini par ne plus séparer l'article du cri primitif. D'après cette explication, le texte primordial pour Landerneau serait *Anguinanné* qu'on peut décomposer en un article, un substantif et un adjectif. En effet, le mot *gwic, guic* ou *gui*, depuis longtemps hors d'usage, voulait dire bourg, village. Il entre, comme *plou*, traduction celtique du mot latin *plebs*, peuple, peuplade, dans la composition de plusieurs noms de lieux; ainsi : *Guitalmezé*, pour *Ploudalmézeau; Guineventer* pour *Plounéventer; Guipavas*, pour *Ploucavas*, etc. *Gui* répond, de son côté, aux mots latins *gens* et *grex*, désignant alors une multitude d'hommes ou d'animaux. Pourtant d'après les étymologies, l'idée d'un lieu habité est celle qu'il implique le plus particulièrement, car ses dérivés *vicus*, en latin, et οἶκος en grec, si-

[1] Voir le *Bulletin de la Société académique de Brest*, tome IV, année 1867.

guifient, le premier, village ou quartier; le second, maison. Dans le dialecte de Vannes, *nannek, nannet,* veut dire affamé ou qui a habituellement faim. La traduction littérale de *Languinanné* serait donc: la multitude affamée, ou bien: la bourgade, le quartier affamé. Cette dernière traduction, qui semble le plus proche du texte, désignerait l'hôpital, qui forme généralement comme un quartier à part, séparé du reste de la ville par une enceinte. Elle s'applique d'ailleurs très-bien aux détails de cette cérémonie, dont les pauvres de l'hôpital sont le but principal, et l'on comprend que, pour stimuler la générosité des donateurs, le cortége désigne leur demeure par cette périphrase touchante: *Le quartier* ou *la maison de ceux qui ont faim.*

» Cette version rend compte des divers cris tels qu'ils sont rapportés, ce qui n'a pas lieu pour celle de Le Pelletier. Ainsi les citations de Lesneven et de Ménage, *Gui-na-né* et *Guignanné,* auxquelles manque la première syllabe *e,* sont inconciliables avec la traduction de Le Pelletier; le *g,* intercalé au milieu de la seconde, ne s'explique pas davantage; et l'on en peut dire autant de la première syllabe du cri de Landerneau. Toutes ces difficultés disparaissent en admettant l'interprétation dont j'ai parlé; dans ce cas, la première syllabe étant un article, son omission n'ôterait rien à la valeur des autres mots. Quant à la lettre *g* intercalée, le mot *guig,* qui en résulte, est tellement rapproché par la prononciation de *guic,* bourgade, qu'on peut croire à une identité complète. Ainsi, les différences locales sont conciliées, et l'accord établi entre les paroles et les faits montre comme but de cette solennité un acte de bienfaisance accompli par la ville entière. »

Cette opinion semble préférable à toutes celles qui l'ont précédée, parce qu'elle offre, au premier abord, plus de vraisemblance, un caractère breton plus prononcé et, comme le dit son auteur lui-même, un rapport plus intime entre les paroles et le but charitable de la solennité. Cependant on peut la réfuter en s'étayant de l'assertion de Dulaure, qui prétend que les historiens bretons ont commis une grave erreur en disant que, « dans la guerre de la Vénétie, César assiégea des *villes.* Quoique

ce grand capitaine se soit servi du mot *oppidum*, ou les Venètes et les autres peuples de la Gaule s'étaient retirés, ces *oppidum* n'étaient pas des villes, mais de simples forteresses vides d'habitants et occupées seulement en temps de guerre. Il les fortifièrent et y transportèrent toutes les denrées qu'ils trouvaient dans la campagne. » Or, si les Celtes, pendant l'ère druidique, n'avaient pas de villes, il ne pouvait évidemment exister d'hôpital « *séparé du reste de la ville par un mur d'enceinte,* » comme le suppose M. Le Guen; et, d'autre part, peut-on admettre qu'un cortége *administratif* ait employé, pour stimuler la charité publique, cette étonnante périphrase: le *quartier affamé*, ou *la maison* de ceux qui ont faim !...

IV

Tel est jusqu'à présent l'état de la question.

Voici sur ce sujet, qui n'est pas dépourvu d'un certain intérêt ethnologique, quelques réflexions qui m'ont été suggérées plutôt par le raisonnement que par mes connaissances en langue bretonne, qui, je dois le dire, ne sont pas très-étendues.

Je partage complétement l'opinion des écrivains précités, relativement au *Gui l'an neuf;* car il est incontestable que les druides ne parlaient pas français.

En ce qui concerne l'explication de Dom Le Pelletier, je la regrette également. Voici pourquoi: j'ai consulté à cet effet le dictionnaire du savant lexicographe Le Gonidec, surnommé avec raison le législateur de la langue bretonne, et j'y ai vu que *Egin* ou *Hégin* est un substantif qui signifie *germe* des grains, *bourgeon* des arbres; *an* [1], un article défini représentant en français les monosyllabes *le, la, les;* ou *evit,* une préposition et conjonction qui veut dire *pour; afin; que.* On ne peut donc traduire littéralement *Egin an eit,* par *le blé germe,* paroles qui d'ailleurs n'ont aucun rapport avec le but charitable de la cérémonie. Je n'ignore pas qu'on a prétendu qu'en matière d'étymologie, les mots sont comme les cloches, auxquelles on

[1] Prononcez *ann.*

fait dire tout ce qu'on veut ; mais, en conscience, on aura beau torturer un texte, on ne pourra en extraire l'impossible, à moins de tomber dans l'absurde. Encore, si l'on avait dit *Hegina ara an ed* [1], on aurait compris le sens de ces paroles qui, en français, se traduisent exactement par *le blé germe;* mais *Egin an eit* n'a aucune signification, et, je le répète, les Bretons non bretonnants, les euphistes, les glossographes ont tellement *tordu le nez* à ce malheureux idiome celtique, qu'ils l'ont rendu presque méconnaissable [2].

Il me paraît donc évident que le cri public en usage pendant la quête, soit qu'on l'écrive et qu'on le prononce *Guinané, Guignané, Inkinané, Eguinané* ou *Anguignanné,* que ce cri, dis-je, n'est pas un mot français altéré, mais bien un mot celte ou breton, mal orthographié et mal prononcé.

Cela posé, il s'agit maintenant de rechercher la véritable signification de ce mot mystérieux. C'est ce que je vais essayer de faire, à l'aide de la logique et le plus brièvement possible.

V

Pline l'Ancien, comme je l'ai dit plus haut, et après lui les auteurs anciens et modernes les plus autorisés, font remonter aux druides l'usage de parcourir les rues, à la fin de l'année, pour faire une quête en proférant un cri particulier. Ce fait étant suffisamment établi, l'histoire nous apprend que les anciens peuples qui occupaient les bords du Rhin et qui envahirent successivement les diverses contrées de la Gaule et des îles Britanniques, étaient gouvernés par des prêtres connus sous le nom de druides. Ces peuples sauvages ne trafiquaient point avec de l'or et de l'argent monnoyés, mais avec du blé, du vin,

[1] Mot à mot, *hegina,* germer, *ara,* il fait, *an,* le, *ed,* blé.

[2] En voici deux exemples frappants : Cambry a traduit : *Crampoëz mouzic* (plante grasse que les botanistes appellent *umbilicus Veneris,* et qui croît en abondance sur les vieux fossés), par *crêpes moisies.* — Taylor, citant ce vers relatif à saint Yves :

Var ar fount badiziant e viskas e zae ven,

le traduit ainsi : « Sur les fonts du baptême il vécut et s'en alla ; » tandis que, littéralement, on doit l'expliquer ainsi : « Sur les fonts du baptême, il revêtit sa robe blanche. »

des fruits et du bétail. Les druides, leurs prêtres, cueillaient solennellement le *gui* en hiver et la *verveine* au printemps. Ces fêtes annuelles étaient accompagnées d'une quête, qui les aidait à subvenir à leurs besoins, aux frais de leur culte et à ceux de l'hospitalité, qu'ils exerçaient toujours avec une grande générosité. Que pouvaient-ils demander aux populations qui assistaient en foule à leurs cérémonies, si ce n'est les produits naturels, de première nécessité, employés dans leur trafic, à défaut de valeurs représentatives de ces mêmes produits et qui se trouvaient principalement en possession de chaque famille, c'est-à-dire, *le vin* et *le blé* [1] ? Or *guin* (*gwin*) en celto-breton, signifie *vin*, et *ed* signifie *blé*. *An* (ou *ann*) est un article défini qui représente en français les monosyllabes *le, la, les*. Il est donc probable, selon moi, que le cri articulé pendant la fête par les quêteurs était *An guin, an ed* [2], c'est-à-dire: du *vin* et du *blé;* ce qui s'accorde parfaitement avec le but de la solennité.

Si l'on adoptait mon interprétation, il en résulterait que les auteurs que j'ai cités, n'ont pas bien compris la vraie signification des paroles employées, et que, s'il y a altération dans ces paroles, ce n'est pas le français qui l'a subie, mais bien le celte ou le breton, dont l'identité ne fait pas aujourd'hui l'ombre d'un doute. On sait, en effet, que les mots bretons altérés par la prononciation française sont très-nombreux. En voici un exemple

[1] Nous avons dit plus haut, que, dans la cérémonie de la cueillette du *gui*, un druide portait dans un vase le *vin* du sacrifice, et un autre le *pain*. Anciennement comme aujourd'hui, les fêtes publiques se terminaient par des quêtes et autres actes de charité.

[2] Ou, pour être plus grammatical, *Ar guin an ed;* car Le Gonidec nous apprend que *ar* se met ordinairement devant les consonnes, et *an* devant les voyelles. Le Pelletier dit même qu'en Léon, l'on se sert exclusivement de l'article *ann*. Grégoire de Rostrenen dit que *an* sert toujours d'article, près de Quimper et dans le Bas-Léon, devant les consonnes, comme devant les voyelles; partout ailleurs *an* devant les voyelles et devant les consonnes *d, h, n, t; ar,* devant les autres consonnes, sinon devant *l*, où l'on met *al*. (Voir la grammaire, page 28.) Si l'on objectait que, pour demander en breton *du vin* et *du blé*, il est plus correct de dire, simplement, *guin hag ed*, cette objection ne pourrait être considerée comme sérieuse et ne modifierait nullement le sens de mon interprétation, puisque nous avons vu que les crix de Morlaix, de Lesneven, de Landerneau, ainsi que la citation de Ménage, sont les mêmes, sauf l'*omission* ou la diversité de la première syllabe.

remarquable entre vingt que je pourrais citer: On a voulu donner, de nos jours, à un navire de la marine française le nom d'un amiral breton qui se distingua dans nos guerres maritimes. Cet officier général s'appelait *de Portzmoguer,* et on a nommé le navire *Primauguet.* Qui reconnaîtrait à cette étrange métamorphose Hervé de Portzmoguer, l'intrépide marin qui, en 1513, battit avec vingt navires une flotte anglaise forte de quatre-vingts vaisseaux, en croisière sur nos côtes [1]?

Est-il étonnant, d'après cela, que de *An guin an ed* on ait fait successivement *Au gui l'an neuf, Guinané, Guignané, Inkinané, Eguignané, Anguignanée, Aiguignettes* et *Egin an eit?*

C'est principalement dans les contrats de vente et de louage des biens ruraux que cette altération se manifeste chaque jour davantage. Elle compromet gravement l'existence de notre vieille langue bretonne, dans ce moment surtout où les idiomes dérivés semblent converger, en Europe, vers l'unité par la fusion.

DUSEIGNEUR.

[1] Voici d'autres exemples assez curieux de cette déformation des mots: en français, le nom de *courte-pointe* désigne une sorte de couverture, bien qu'il n'y ait là, comme le fait remarquer M. Littré, ni *courte*, ni *pointe*. Le mot vient du latin *culcita puncta*, qui signifie *couverture piquée*, et avait donné régulièrement en français ancien *coulte-pointe*. *Coulte*, ne se comprenant plus, a été transformé en *courte*, qui semblait fournir un sens.

De même de l'allemand *sauerkraat*, herbe sûre, nous avons fait *choucroute*, qui n'est pas la traduction du mot allemand, et qui a *de la croûte*, quand le mets en question n'en a pas.

Pendant la dernière guerre, les mots et les noms allemands étaient altérés complétement. Nombre de gens, en Seine-et-Oise, appelaient « M. Bronchite » leur préfet prussien, *M. de Brauschitsch*, qui, en effet, leur tenait fortement à la gorge. Dans certains villages de la Lorraine française, les paysans appelaient les soldats de la *Landwehr*, des *Langues-vertes*.

Pendant le siège de Paris, en octobre 1870, le peuple parisien accueillit la proposition d'*armistice*, en criant: Pas d'*amistice! Armistice* se disait, mais moins fréquemment qu'*amnistie*. Il est à remarquer que ceux qui criaient avec le plus d'ardeur: Pas d'*amnistie!* sont ceux qui maintenant votent avec discipline pour les candidats à la députation qui promettent de réclamer l'*amistie*.

Dans plusieurs bataillons de la garde nationale de Paris, on disait *cachemate*, pour *casemate*, etc., etc.

Il paraît qu'entre-temps, l'intelligence du Français a fait des progrès dans les nouvelles couches sociales. — Note extraite de la *Revue politique et littéraire*. (Mars 1874.)